

Ateliers pratiques pour les experts-comptables : RGPD et IA – Quels impacts dans votre cabinet et comment utiliser l’IA pour être conforme ?

À qui s'adresse cette formation ?

- **Experts-comptables** : cherchant à intégrer l’IA dans leurs processus tout en respectant le RGPD.
- **Dirigeants de cabinets comptables** : intéressés par la mise en place de bonnes pratiques en matière de gestion des données.
- **Consultants en conformité** : spécialisés dans le respect des réglementations RGPD pour les cabinets comptables.
- **Étudiants en comptabilité et gestion** : désirant se familiariser avec les règles RGPD et leur application à l’IA dans un contexte professionnel.

Objectifs de la formation :

1. **Comprendre les enjeux du RGPD pour les cabinets comptables :**
 - Maîtriser les principes fondamentaux du RGPD et leur application dans la gestion des données au sein d’un cabinet d’expertise comptable.
2. **Explorer l’impact de l’IA sur la conformité RGPD :**
 - Identifier les défis et opportunités liés à l’intégration de l’IA dans les processus comptables tout en respectant les réglementations.
3. **Mettre en œuvre l’IA de manière conforme :**
 - Apprendre à utiliser des outils d’IA pour optimiser les processus comptables tout en garantissant la conformité au RGPD.
4. **Développer des bonnes pratiques de gestion des données :**
 - Établir des procédures internes robustes pour la protection des données personnelles et l’utilisation éthique de l’IA.

Contenu de la formation :

1. **Introduction et objectifs de l’atelier :**
 - Importance du RGPD et de l’IA dans les cabinets comptables.

2. Comprendre le RGPD dans le contexte comptable :

- Obligations légales et gestion des données clients.
- Risques associés à la non-conformité.

3. L'impact de l'IA sur la conformité RGPD :

- Points de contact entre l'IA et le RGPD.
- Présentation des outils d'IA et leur conformité RGPD.

4. Atelier pratique :

- Utilisation d'outils d'IA conformes au RGPD.
- Paramétrage d'un outil d'IA pour garantir la minimisation des données.
- Mise en place d'une politique de confidentialité.

5. Développer des bonnes pratiques :

- Création de procédures internes pour la gestion des données sensibles.
- Recommandations pour les audits réguliers.

6. Questions/réponses et conclusion :

- Session interactive pour répondre aux questions spécifiques des participants.
- Résumé des points clés et prochaines étapes.

Intervenant :

- **Philippe Claudon** : co-founder & CEO Avocat 2.0, expert IA.

Accréditation : formation agréée par le Barreau de Luxembourg.

Contact : pour toute question concernant la formation, contactez Fiona Huet-Zitouni :

- Email : formations@legitech.lu

Éligibilité : cette formation est éligible aux vouchers Legitech. Inscrivez-vous en contactant notre service formation : formations@legitech.lu.